



## **2 : on aide**

### **Se loger, un droit pour tous**

Dans l'Hérault, nous défendons l'accès au logement comme un droit fondamental. Vivre dans un logement décent, sécurisé et adapté à ses besoins, est le socle d'une vie digne. Perte d'autonomie, handicap, situations de violences conjugales : avec nos partenaires comme Hérault Logement ou SOLIHA Hérault, nous menons une politique exemplaire en matière de construction, de rénovation et d'adaptation des habitations à vocation sociale. Face à ces défis et malgré les difficultés, nous œuvrons jour après jour à bâtir une société plus solidaire.

# Parlons vrai

## entretien

### Vincent Gaudy

Vice-Président délégué au logement et à la politique foncière, Président d'Hérault Logement



### Denis Maulandi

Directeur de SOLIHA Hérault



#### Pouvez-vous nous expliquer le partenariat entre le Département et SOLIHA Hérault ?

**Vincent Gaudy** : SOLIHA Hérault est en charge, en tant qu'opérateur du Département, du montage des dossiers auprès des particuliers les plus vulnérables, afin qu'ils accèdent ou se maintiennent dans un logement décent, en les accompagnant à la fois techniquement pour la réalisation de leurs travaux et administrativement dans l'obtention de subventions.

**Denis Maulandi** : SOLIHA est le 1<sup>er</sup> réseau associatif national pour l'amélioration de l'habitat. C'est un réseau d'intérêt général, à but non lucratif, qui agit depuis plus de 50 ans, et dont la vocation est d'accompagner les ménages mal logés depuis très longtemps, dans les centres anciens ou les copropriétés. Nous œuvrons également pour la remise sur le marché de logements locatifs vacants, à vocation sociale.

« En 2023, 346 résidents supplémentaires ont pu bénéficier d'un logement social neuf dans l'Hérault, et plus de 3 000 logements ont été rénovés. »

#### Justement, quelles actions sont menées par le Département et SOLIHA pour l'accès des plus fragiles au logement social ?

**VG** : Hérault Logement, le bailleur social du Département, construit des logements sociaux, en moyenne 300 par an, les aménage, notamment pour les personnes en perte d'autonomie et en situation de handicap, et les rénove pour en améliorer le confort et les rendre performants sur le plan énergétique.

En 2023, 346 résidents supplémentaires ont pu bénéficier d'un logement social neuf dans l'Hérault, et plus de 3 000 logements ont été rénovés.

**DM** : Chez SOLIHA nous menons des opérations pour lesquelles le Département est délégataire des crédits de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH). L'objectif est d'apporter des aides financières aux propriétaires les plus modestes, pour des travaux, mais aussi de mobiliser des logements vacants ou des logements locatifs privés dégradés, en incitant les propriétaires à remettre leur logement aux normes en contrepartie de subventions. Ces propriétaires pratiquent des loyers conventionnés, ce qui permet aux locataires de bénéficier de logements sociaux de qualité. Depuis 2019 SOLIHA Hérault a accompagné la réhabilitation de plus de 1 900 logements privés avec des aides de l'ANAH et du Département.

Retour menu

# Parlons vrai

suite

## Et concernant l'adaptation du logement social en cas de perte d'autonomie ou de handicap ?

**DM** : La mission que nous a confié le Département est d'informer les personnes concernées, de réaliser un diagnostic, avec des architectes ou des ergothérapeutes, et de mobiliser les aides de l'Agence nationale de l'habitat ainsi que celles du Département. Pour les personnes les plus modestes, on arrive à des taux de prise en charge de 80 %.

Il y a également des programmes prescrits par la MDA/MDPH\*, dans le cadre de l'allocation pour les personnes handicapées. Là aussi, après diagnostic nous définissons un programme de travaux et mobilisons les financements.

**VG** : Hérault Logement est engagé au quotidien pour construire et adapter ses logements sociaux à la perte d'autonomie et au handicap. Plus de 500 logements sont labellisés HSS (Habitat sénior services) qui garantit des aménagements spécifiques : barres de maintien dans les douches et WC, volets roulants et portes des parties communes motorisés, signalétique visible, éclairage renforcé, prises en hauteur... D'autres critères sont pris en compte dans ce label, comme la proximité des commerces. Pour le handicap, des aménagements adaptés sont également intégrés dans le logement. Plus de 2 000 logements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

*\*Maison départementale de l'autonomie / Maison départementale des personnes handicapées*



« La mission que nous a confié le Département est de réaliser un diagnostic avec des architectes ou des ergothérapeutes, et de mobiliser les aides de l'Agence nationale de l'habitat ainsi que celles du Département »